L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLÉANS, DIMANCHE MATIN, 16 AOUT 1885. 58me Année

Dufour, Donnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 16 AOUT 1885.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

L'Exposition prochaine---La situation---Le chemin de fer de l'Avenue Hagan.

On nous rendra, nous l'espérons, cette justice, que nous n'avons rien épargné, dans la mesure de nos moyens, pour assurer à la dernière Exposition un succès complet, une victoire sur toute la ligne. Nous avons toujours été, nous serons toujours de l'avis de l'excellent M. Furnas, ancien gouverneur du Nebraska et commissaire de cet Etat près de notre Exposition, quand il écrivait dernièrement au Bureau de Direction :

"On ne saurait assez encourager ni multiplier des institutions comme votre Exposition. Ce sont d'admirables écoles pour les populations. La vôtre les a plus éclairées, elle les a plus rapprochées, elle leur a fait faire plus de progrès intellectuels et industriels, elle a plus contribué à guérir les blessures de la nation, à opérer l'unification du peuple américain, que vingt ans de travaux ordinaires. On se connaît mieux maintenant, au Nord et au Sud; on sait mieux, de part et d'autre, apprécier les ressources que l'on possède. La somme totale des bénéfices que l'on en tire à tous les points de vue, ne peut s'évaluer en dollars et en cents. Aussi, je suis heureux de voir que la population de mon Etat est enchantée de ce que j'ai fait pour elle, l'hiver dernier. Vous avez toutes ses sympathies comme vous avez les miennes, et elle tiendra à honneur de figurer brillamment à votre exhibition, en novembre prochain."

Ce n'est pas seulement des régions éloignées du Nebraska que nous arrivent de pareils encouragements; ils viennent en foule de tous les points de l'Union, sans presqu'aucune exception; aux communications, aux invitations reçues, il a été fait des réponses favorables. Toutes ne sont pas officielles sans doute, mais toutes annoncent que des mesures vont être prises pour figurer à notre Exposition. Ici, ce sont des commissaires qui sont nommés; là, des demandes d'espace qui sont faites.

Dans l'immense matériel des compagnies de chemins de fer dont quelques-unes nous avaient envoyé de magnifiques spécimens de voitures, de véritables palais ambulants, la célèbre maison Pullman ne figurait pas. Nous n'en avons jamais eu la raison. Cette fois, elle prendra le premier rang et le chef de cette incomparable exploitation nous promet une grandiose exhibition.

Parmi les Etats étrangers qui manifestent un grand intérêt à notre future fête de l'industrie, nous devons citer spécialement l'Angleterre qui demande un espace énorme, 26,000 pieds carrés au lieu de 13,000 qui lui avaient été accordés primitivement. M. de Foublanque, consul de la Grande-Bretagne, se donne un mouvement inaccoutumé; il paraît évident que nos cousins d'au-delà de l'Atlantique veulent, cette fois, frapper un grand coup; nous le concevons. Il y va de leur commerce dans les Antilles, dans l'Amérique Centrale, dans l'Amérique du Sud, et ils ne sont pas hommes à se laisser oublier ou distancer. Nous voudrions bien voir cette qualité développée à un aussi haut degré chez nos amis les français.

Ajoutons que le Wyoming, le Missouri, le Tennessee, le Mississippi, les Carolines, la Nouvelle-Angleterre, en particulier, les Etats du Sud-Est se sont déjà mis à l'œuvre et font d'énormes préparatifs.

De leur côté, les contrées de l'Amérique du Sud nous assurent leur concours, elles slonneront avec enthousiasme. C'est de ces régions si peu connues, mais si intéressantes, si riches, si fécondes en ressources naturelles de toute sorte, qu'il faut nous attendre aux plus curieuses exhibitions, aux plus grandes nouveautés.

Devant une perspective aussi encourageante, au milieu du mouvement qui se fait autour d'elle, aux Etats-Unis, comme au delà du Golfe et des mers, que fait la Direction? Cette situation lui crée de grands devoirs. Voici, a ce sujet, des nouvelles certaines.

Citons d'abord une grande installation à laquelle on songe déjà, et qui manquait absolument à l'Exposition de l'an dernier. L'absence même en était remarquée par presque tous les étrangers qui s'étonnaient, avec juste raison, de ce que la première industrie louisianaise fît complètement défaut. La lacune était, en effet, choquante; elle a occasionné des milliers de désappointements parmi les visiteurs et les industriels du Nord et de l'Ouest. Il a été décidé qu'une sucrerie serait construite et resterait en fonctions, toute la durée de ce grand tournoi du travail et de la production. Ici, le progrès est énorme, une regrettable erreur a été commise, l'an passé; nous voyons avec plaisir qu'elle est amplement réparée. Nous prédisons à la sucrerie de l'Exposition un immense succès de curiosité et d'enthousiasme. Que de conversions nous eussions faites, que d'adhésions nous eussions conquises, si nous avions se exposer aux yeux du public accourn de toutes les extrémités de l'Union, les merveilles de notre fabrication sucrière, sur des plus intelligentes, des plus compliquées, des plus utiles qui existent.

Signalons aussi une nouveauté qui peut attirer bien des attentions amener bien des visiteurs : une laiterie complète, avec ses étables, ses instruments perfectionnés, ses divers modes de confection du beurre et du fromage.

Mais il est une nouvelle que nous éprouvons un plaisir tout spécial à annoncer à nos lecteurs. La question du chemin de fer—ce Messie de l'Exposition, ce désiré des populations—est résolue; l'affaire est bel et bien conclue; plus de doute possible à cet égard. Les devis sont faits, les conditions réglées, le contrat signé. Il ne s'agit plus du chemin de fer de la rue Delord, de l'avenue Triton; nous nous en doutions bien. Il n'avait à rien de sérieux : tout simplement une petite intrigue qui ne pouvait pas aboutir; une petite malice en vue d'entraver une œuvre d'utilité publique, de prolonger l'incertitude des esprits.

Il n'y a qu'une ligne qui réponde aux besoins de la situation, sans nuire à aucun des services de la voirie; c'est celle de l'avenue Hagan. Il a bien fallu en revenir au projet primitif, le seul bon, le seul possible.

La Direction de l'Exposition se charge des travaux de construction de la voie; le City Rail Road Company fournit le matériel. Ce n'est pas, après tout, une entreprise bien gigantesque. Comme nous le disait, hier, un homme de métier, elle peut être achevée en 21 jours, à partir du premier clou frappé. Nous le savions parfaitement, l'auyée dernière. L'œuvre ne devait être ni longue ni coûteuse. Il était plus facile, même à l'ancienne direction qu'à la nouvelle, de la mener à bien; elle avait beaucoup plus de fonds à sa disposition. Ce n'était pas non plus les bonnes intentions qui lui manquaient. Il lui fallait être avengle pour ne pas voir qu'en s'obstinant, elle risquait le succès de la grande entreprise; mais tiraillée en sens contraire par les intrigues des uns, par les représentations intéressées de ceux-là, elle a manqué de résolution, de courage; on sait les conséquences. L'expérience a été cruelle. La nouvelle Direction en profite et elle fait bien. Nous ne pouvons que la féliciter de la détermination qu'elle vient de prendre. Mais elle est entourée de bien des incrédulités, dont bon nombre paraissent fort légitimes. On a trop leurré le public, l'an dernier, pour qu'il se montre, cette fois, de facile composition. Nous connaissons une infinité d'excellents citoyens qui se croient le droit de hocher la tête à toutes les assurances qu'on pourra leur donner; ils ne croiront que quand ils verront.

Dans une pareille situation, dont la direction n'est pas responsable, puisque ce n'est pas elle qui l'a faite, mais dont elle ne peut se plaindre, puisque les précédents justifient les doutes, il est bien que les travaux commençent le plus tôt possible. L'impression sera plus heureuse encore au loin que de près; c'est parmi les étrangers qu'il faut se hâter surtout d'effacer de pénibles souvenirs. Là, les préparatifs ne peuvent se retarder; aussi est-il urgent d'y rassurer immédiatement les esprits.

Nous ne demandons pas qu'on achève l'ouvrage en 21 jours, mais qu'on la commence sans retard, au risque de n'y pas apporter l'activité dévorante que l'on nous promet, et dont on se fait généralement une trop haute idée parmi nous. Nous nous méfions des improvisations; elles exposent trop souvent à faire une médiocre besogne. Que la Direction se mettre donc à l'œuvre une bonne fois, c'est ce que l'opinion désire; cette satisfaction donnée par elle à l'impatience publique, doublera sa force.

La statistique sur la production du charbon, aux Etats-Unis, en 1884, donne des détails très intéressants. En mettant de côté la consommation locale, dans les pays d'extraction—consommation qui s'élève de 5 à 6 1[2 pour cent de la quantité qui s'expédie—nous trouvons les chiffres suivants :

Anthracite de Pennsylvanie, 30,718,293 tonnes; charbon bitumineux et brun, lignite et autres produits de mines situées en dehors de la Pennsylvanie, 66,875,772 tonnes—total, 97,594,065.

La valeur, sur les lieux, de ces charbons a été, pour l'anthracite de la Pennsylvanie, de $61,436,586; pour les charbons bitumineux et autres, $70,219,561—total, $131,656,147.

Si on y ajoute la consommation locale, on arrive aux chiffres suivants : total, 106,906,297 tonnes, qui se divisent ainsi :

Anthracite de la Pennsylvanie, 33,175,756 et 73,730,539 des autres charbons. La valeur, sur les lieux de production, a été de : anthracite de Pennsylvanie, $66,351,512; autres charbons, $77,417,066—total, $143,768,578.

La production de l'anthracite a diminué, en 1884, de 1,160,713 tonnes sur 1883.

Même baisse dans la valeur commerciale, la tonne étant tombée de $2.25 à $2. La production des charbons bitumineux a augmenté, au contraire, de 5,199,039 tonnes sur 1883, mais il y a eu diminution dans la valeur, la tonne s'étant vendue $1.05 au lieu de $1.20. La baisse 2, par conséquent, été de $4,820,734.

On peut donc dire qu'il y a en, dans la production générale de toutes les espèces de charbons, un accroissement de 4,038,320 tonnes, et une diminution, en valeur, de $15,726,277.

☞ Voir l'annonce de la pension Gouthier—pension privée—à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane.

Le *Propagateur Catholique* d'hier :

Le Rév. Père F. X. Ceuppens, curé de la paroisse Ascension, a été transféré à Bayou Goula pour remplacer le Rév. Père Dubernard. Il est très regretté de ses paroissiens, parmi lesquels il a vécu pendant 15 ans.

Le *Foyer Créole*, Convent P. O., paroisse St-Jacques, Louisiane, du 12 août :

Vers la tombée de la nuit, dimanche dernier, le temps s'est mis tout à coup à la pluie, et pendant quelques instants le vent a soufflé avec une force approchant celle d'un ouragan.

Après avoir abattu ça et là quelques branches d'arbres, le vent s'est calmé pour faire place à une bonne pluie.

Depuis lors, le temps s'est mis au beau et permet aux riziers d'exploiter leurs récoltes sans trop de peine.

—Depuis lundi les travailleurs sont à l'œuvre dans les vastes et nombreux champs de riz et attaquent avec courage et activité les lourdes grappes qu'ils font tomber dru sous les coups de leurs faucilles.

La plupart de ce travail se fait au *job* au coût de $6 l'arpent.

Peu de batteuses ont fonctionné jusqu'à présent, mais partout elles ornent le bord de la rive et seront bientôt mises en mouvement.

—L'état sanitaire de la paroisse laisse beaucoup à désirer depuis quelques jours, et de tout côté on entend parler de fièvre.

Plusieurs de ces cas ont eu des suites fâcheuses, surtout parmi les enfants.

Tout porte à croire que du moment où les riziers vont corrompre l'eau du fleuve en y jetant la paille de leur riz, le nombre de malades au lieu de diminuer augmentera.

Nous avons déjà exprimé notre opinion sur cet abus qui met en péril la santé de la communauté, et avons publié la loi qui le défend.

Depuis lors, le jury de police lui aussi s'en est occupé, et comme on peut le voir dans une lettre qui nous est adressée par l'honorable président, et que nous publions à notre 3me page, la paroisse St-Jacques est bien décidée de mettre la loi en vigueur dans le cas où les autres paroisses lui prêteraient leur concours.

Il est facheux qu'on ne se soit pas occupé plus tôt de cette question, car vraisemblement à cette heure où toutes les batteuses sont établies le long du fleuve et posées à très moins en mouvement, une telle résolution de la part du jury de police général considérablement les planteurs et leur occasionnerait des dépenses inattendues.

—Décédés : lundi, 11 août 1885, à l'âge de 1 an et 9 mois, un enfant de M. John Bourque ;

Vendredi, le 7 août 1885, à l'âge d'un an et demi, un enfant de M. Théodore Justinin Bourgeois ;

Vendredi, le 7 août, à l'âge de 3 ans, un enfant de M. J. Evariste Gubre.

La mort de Schœnewerk nous a rappelé celle de Jundt, écrit *George Duval*, dans l'*Ébénement*.

Tous deux ont cédé à la même folie.

Et tous deux étaient pourtant si gais !

Je me souviens d'avoir vu Schœnewert chez Gustave Doré.

C'était un esprit rempli de bonne humeur et de finesse.

Entre Doré et lui, une lutte s'élova afin de savoir qui raconterait la meilleure blague.

Voici quelle fut celle de Schœnewerk :

—La scène, disait-il, se passe au café des Comédiens.—M'as-tu vu dans *Kean* ? —Non.—Mon vieux, plus beau que Frédérick !—Ah bah ! —Tous les soirs, de onze heures à minuit, c'étaient des fleurs ! —Et moi donc ! —Toi aussi ! —Toute la soirée j'empoignais le public.—Quel rôle jouais-tu ? —Je ne faisais pas de théâtre à cette époque-là.—Comment !...—J'étais gendarme !

Le comte * * * est sur le point de lancer une nouvelle émission :

"Les gisements aurifères de Clichy."

Il cherche des commanditaires, puis des actionnaires, et quand il aura trouvé les uns et les autres, il ne lui restera plus qu'à éviter la police.

Mais le comte * * * n'en est pas là. Hier, un boursier vu le voir, et les voilà qui causent de l'affaire.

Tout à coup, pendant la conversation, le comte tire de sa poche un énorme trousseau de clefs.

—Qu'est-ce que tout cela ? s'écrie mon boursier.

—Ça, répond le comte en détachant les clefs, c'est le *plof* de mon appartement, celle de mon bureau, celle de ma bibliothèque, etc., etc.

—Et cette grosse, en cuivre doré !

—C'est plus grave....

—Comment !

—Quand il me vient des actionnaires, c'est avec elle que je leur ouvre des horizons.

Revue des Deux Mondes.
Livraison du 1er août 1885.

SOMMAIRE.

I.—**Péché mortel**, deuxième partie, par M. André Theuriet.
II.—**En deçà et au delà du Danube.**—II. —**La Roumanie. Régime agraire et économie rurale**, par M. Emile de Laveleye.
III.—**La capitulation de Soissons en 1814, d'après les documents originaux**, par M. Henry Houssaye.
IV.—**La légende du Bouddha**, par M. Edouard Schuré.
V.—**Un Département Français.** — II.— **Le mouvement démocratique dans les campagnes**, par M. René Bellou.
VI.—**Les nouveaux romans américains**, par M. Th. Bentzon.
VII.—**Le Journal de Gordon à Khartoum**, par M. G. Vallert.
VIII.—**Revue Littéraire.** — **Alexandre Dumas**, par M. F. Brunetière.
IX.—**Chronique de la quinzaine. Histoire politique et littéraire.**
X.—**Le mouvement Financier de la Quinzaine.**
XI.—**Bulletin Bibliographique.**

ELIXIR ORIENTAL.

Monsieur le Dr Mandeville, que je n'ai pas l'honneur de connaître, m'a envoyé, sans que je le sollicite, un certificat qui constate les résultats magnifiques obtenus par l'usage de l'Elixir Oriental. Chez les dames enceintes, dit ce savant Docteur, les maux d'estomac et les vomissements disparaissent comme par enchantement par l'usage répété de l'Elixir Oriental. J'apprends qu'un monsieur qui souffre depuis longtemps d'accès de migraine intolérable a essayé, trois fois de suite, l'Elixir Oriental, et qu'il a été lui-même bien surpris de voir l'accès de migraine enlevé comme avec la main. De fortes doses de chloral ne l'avaient jamais aussi rapidement soulagé.

Les cures faites par l'Elixir Oriental se multiplient dans toutes les parties du pays.

Un notable marchand d'Iberville, M. G. m'écrit qu'il a été guéri d'une dyspepsie rebelle par l'Elixir Oriental.

A Slidell Station Mad. Pr. a été si bien guérie du malaise de l'estomac que son mari m'écrit pour me demander une caisse de mon Elixir. A Long Island, près New York, l'Elixir Oriental a fait plusieurs cures bien remarquables.

S'il fallait que je publie les cures faites à la Nouvelle-Orléans par l'Oriental Elixir, il me faudrait toutes les colonnes du journaux.

Une dame de la ville très malade est partie pour St. Jean Baptiste pour demander au changement d'air sa guérison. L'oncle de cette dame, soigné par l'Oriental Elixir, et 20 jours après par ce seul traitement, elle avait gagné 7 livres et rétabli sa santé. Ainsi tous les médecins voyant les résultats obtenus par l'Oriental Elixir le prescrivent comme le meilleur des toniques et le grand reconstituant du sang et de l'estomac.

Dans les cafés c'est le drink favori, faisant toujours du bien. C'est une liqueur parfaite d'un goût exquis et je connais beaucoup de familles qui, en cas de besoin, en ont toujours plusieurs bouteilles à la maison. Quand on souffre ou demande une guérison rapide, et l'Elixir Oriental agit à la seconde. On le trouve dans toutes les bonnes pharmacies et dans toutes les grosseries de famille.

JULES TARDOS.

Compagnie Bordeaise. — On trouvera dans le numéro de ce jour une annonce de la Compagnie ainsi nommée dont les vapeurs font le service entre New-York et Bordeaux. Les personnes se rendant en Europe trouveront avantageux de faire le voyage à bord d'un des splendides vapeurs de cette Compagnie : elles s'y sentiront à l'aise et surtout en sécurité. L'agent de la Compagnie à la Nouvelle-Orléans est M. L. A. Fournier, un de nos concitoyens les mieux connus, un homme qui, à une très grande popularité, joint une non moins grande activité. M. Fournier sera heureux de renseigner quiconque s'adressera à lui au sujet des affaires de la Compagnie dont il représente les intérêts. Son bureau est rue Gravier, 163.

☞ Voir l'annonce de la pension Gouthier—pension privée—à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane.

Le principe de la responsabilité des aubergistes et hôteliers, vis-à-vis des voyageurs, à raison des objets que ceux-ci leur ont confiés, vient d'être confirmé par le tribunal civil de Compiègne, France.

Un vol d'un cheval et d'une voiture appartenant à un cultivateur de l'arrondissement, était commis à Compiègne, à l'hôtel de la Cloche, il y a à peine quelques mois.

Les recherches les plus actives n'ont pu amener la découverte de l'audacieux voleur, et, après l'expiration de délais suffisants, le cultivateur se crut fondé à exiger de l'hôtelier une indemnité, à raison de la perte de son équipage.

Ce dernier, mal inspiré, sans doute, résista à cette demande ; un procès s'engagea, et, sur les conclusions développées par Me Scossa, avocat, le tribunal vient de rendre un jugement, aux termes duquel, faisant une application très méprisée de la loi, il a condamné l'hôtelier au remboursement du prix des objets volés, et en tous les dépens.

Un bon tour.

C'est comme compensation offerte à ses invités que les morceaux variés joués sur le piano par sa fille n'auraient peut-être pas suffisamment amusés que M. Marion, à Paris, avait invité M. Carl Huret à sa soirée.

Or ce jeune homme a, paraît-il, rossé d'importance un extra loué par M. Marion, et voilà une affaire de police correctionnelle.

Que s'est-il passé, et comment M. Carl Huret, invité dans une maison, a-t-il été amené à administrer une grêle de coups de poing au domestique de son amphitryon ?

Voici le récit de M. Marion :

Je ne connaissais pas cet artiste, dit-il, c'est quelqu'un de sa connaissance qui m'avait parlé de lui comme étant « excessivement amusant, ayant une multitude de tours très drôles qui faisaient qu'on se tordait de rire en voyant ça. Alors je dis à cette personne : "Oh ! justement, c'est fête de ma fille d'aujourd'hui en huit ; je donne une soirée ; amenez donc votre ami, vous me ferez grand plaisir." C'est bien, il me promit ; deux jours après, il me dit : "C'est convenu, il viendra." Nous voilà tous bien contents, ma femme, ma fille et moi ; j'annonce cela à tous mes amis et parents ; tout le monde se réjouit et, le soir de la fête, personne ne manque d'arriver de bonne heure pour être bien placé.

Vers dix heures, mon ami arrive avec son artiste ; nous voyons un garçon très beau ; je lui serre la main, je le remercie ; je lui dis que s'il a faim ou soif, qu'il le dise....

Le Prévenu : Vous croyez que ça n'est pas à tuer ! Ce philistin qui croit que je n'ai pas mangé.

M. Le Président : N'interrompez pas !

M. Marion : Alors, ma fille joue un air varié et quand elle a fini....

Le Prévenu : Je l'ai avalé l'air varié.

M. Le Président : Mais laissez-vous donc, Monsieur ; vous vous expliquerez après.

M. Marion : Je dis donc à ma fille ; Va donc demander à cet artiste de nous faire quelque chose. Elle y va ; il s'incline poliment et ma fille accourt toute joyeuse en battant des mains et disant : Oh ! il veut bien, il veut bien. Tout le monde fait : Ah ! En signe de joie ; on s'approche, on se serre ; monsieur s'avance ; je vais à lui et je lui dis : Oh ! que vous êtes aimable de nous faire quelque chose.

Il s'ahit de chercher et dit : Je ne sais pas trop quoi....Enfin, il dit qu'il va nous faire la scène du monsieur qui descend un piano pour chercher un sou qui est tombé dans la mécanique. Rien qu'à l'annonce, voilà tout le monde qui pouffe de rire ; mais il était bel et bien fini : Oh ! que ça doit être drôle ! C'est bon. Il commence, tout le monde se tait.

Il ôte d'abord les bougies du piano et les met par terre ; après il ôte les bougeoirs et les pose à côté ; après il démonte le couvercle du piano et il le pose à terre ; après il ôte le grand panneau de devant et il le pose également par terre ; alors il regarde dans la mécanique et dit : Je ne le vois pas !....et on se tord de rire. Alors, il retire la mécanique de dans le meuble, la tourne, la retourne et répète : Je ne le vois pas. Là-dessus, il démonte toutes les touches les unes après les autres et il les met sur le parquet, à côté du reste, en disant : C'est drôle, je croyais pourtant que mon sou était tombé dedans ; il n'y est pas, je me suis trompé, et ceci dit, il s'assied et demande si on allait passer les rafraîchissements. Je lui fais apporter le plateau, il boit, mange de la pâtisserie, ça n'en finissait pas. Enfin quand il n'y a plus rien, le garçon s'en va et je dis à monsieur : "Je vois ce qui va être vraiment drôle, maintenant, c'est de remonter le piano.—Ah ! le remonter, je ne sais pas," dit-il.

Monsieur, vous dire la colère de tout mon monde, qui voulait danser, et qui n'avait plus de piano ; d'autant que son tour n'était pas amusant du tout. Finalement que j'ai dit à ce monsieur qu'il était venu dans mon salon pour se moquer de moi.

Le Prévenu : C'est vous qui m'avez fait inviter, et parce que je n'ai pas amusé votre société vous voulez me faire jeter à la porte !

Telle est la fumisterie, compliquée de coups de poing, qui a valu au mystificateur une condamnation à 100 fr. d'amende.

A propos de la crémation

La crémation va être mise en pratique au Père-Lachaise de Paris. Une anecdote à ce propos.

Quand Shelley—un des plus grands écrivains de l'Angleterre—périt dans un naufrage avec son ami Leigh-Hunt, et que l'on eut recueilli leurs corps défigurés sur la plage de Viareggio, lord Byron fit placer les corps de ses amis sur un bûcher élevé au bord de la mer. à michemin de la Spezzia et de Livourne, puis leurs cendres furent envoyées au cimetière protestant de Rome.

Pendant que la flamme opérait son œuvre de destruction, Byron récitait des vers de l'*Iliade*.

Le grand poète voulait aussi qu'on brûlât son corps après sa mort. Son vœu ne fut point exaucé, puisqu'il repose dans le caveau funéraire des Byron, à Nottingham, près de sa mère.

Par les belles matinées d'été, le Bois de Paris est plein de cavaliers. L'équitation est plus que jamais en faveur à notre époque, et avec raison.

C'est, en effet, un exercice très salutaire, qui augmente les aptitudes digestives, fortifie tout le système, rend la nutrition prospère, fixe les nerfs et aiguise les sens.

Le cheval n'est pas seulement un moyen éducatif, un élément utile d'une bonne hygiène physique. Il constitue aussi, dans les maladies chroniques, un médicament des meilleurs. L'anémie, la scrofule, la chlorose, les dysenteries, les engorgements des viscères du ventre trouvent dans l'équitation un modificateur d'une puissance affirmée par des exemples sans nombre.

L'Indiana—l'un des plus riches et des plus importants Etats de l'Union américaine—se propose d'élever des statues à ses grands hommes, et une en particulier au Très Révérend Pierre Gibault, qui servit la jeune république, en gagnant, à la cause de l'Indépendance, les Canadiens et les Sauvages du Nord-Ouest.

Petit dialogue de la rue :

—Prête-moi donc vingt francs.

—Vingt francs ! merci, tu n'es pas gêné !

—Eh ! si je n'étais pas gêné, je ne te les demanderais pas....

Aux termes d'un décret rendu en conseil d'Etat, l'Association amicale des ingénieurs, anciens élèves de l'Ecole des ponts et chaussées de France, fondée en 1860, est reconnue comme établissement d'utilité publique.

M. Conpunliard donne un grand dîner. Il sert à ses convives un pseudo-grand cru qui n'est en réalité que du suresnes 1884.

—Voilà, dit-il, du margaux 1863.

—Ah ! il est bien heureux, ce vin-là, s'écrie un vieux gourmet, il ne paraît pas son âge !

M. de F.... venait de raconter par suite de quelles circonstances il avait prêté un jour dix louis à N.... et riait des tours que ce dernier imaginait pour ne pas les lui rendre.

—Cependant, objecta un des auditeurs, vous vous croisez souvent dans le monde, car enfin N.... n'y faillit.

—Et vous croyez que cela le gêne ? Aussitôt que j'apparais, il feint de me tenir rancune, prend mon chapeau et s'en va.

Dialogue :

—Il la voit perdue.

—Alors ?

—Il n'hésite pas. Il vole à son secours....

—Combien ?

—Dix mille francs.

C'est en haut d'une montagne du Morvan que repose celle qui fut Mimi.

Je vous parle de Mlle Thuillier, dit George Duval, dans l'*Ébénement*.

—Tu lui en a rendus deux ?

—Non, mais je lui ai dit de mon air le plus méprisant : Votre vous laisserez plus tôt que moi à ce jeu-là, mon petit.'

Aux bains.

Un monsieur se présente au guichet.

—Combien ?

—Trente francs....

—Trente francs ?

—Monsieur m'a demandé un bain salé !

—Qu'est-ce que j'apprends ? Cazabon t'a administré une gifle ?

—Oui, mais tu comprends que je ne suis pas resté coi.

—Je vois parfaitement que tu les as rendues.

—Non, mais je lui ai dit de mon air le plus méprisant : Votre vous laisserez plus tôt que moi à ce jeu-là, mon petit.'

Une brave femme, entrée à la caisse d'une administration publique pour y toucher sa rente viagère, exhibe le certificat de vie que lui a délivré sa mairie.

—Ce certificat n'est pas valable, fait observer l'employé.

—Pourquoi ?

—Parce qu'il est daté du 25 juillet ; comme votre rente est échue du 15, il nous en faut un autre constatant que vous étiez vivante à cette date.

Au cercle :

—Comment ! vous épouser la petite Z.... une danseuse de l'Opéra !

—Dame ! c'est une femme de foyer !

Marié, samedi, 8 août 1885 à la Cathédrale St-Louis par le Rév. Père Mignot, M. PHONSE A CARRIÈRE à Mlle M. AMÉLIE ST-MARTIN. Pas de cartes

16 août—1f

Bureaux de Chas. Cavanac.
Collecteur de Taxes d'Etat.

District Inférieur, No 203 rue du Canal, Nouvelle-Orléans, 15 août 1885.

A tous ceux que cela peut concerner :

LES contribuables du District Inférieur (comprenant le 1me, le 2me et le 5me District Municipal) qui ont payé leurs taxes d'Etat pour l'année 1884 et les années précédentes, sont priés de venir au bureau avec leurs reçus pour en être crédités, quelques-uns des livres ayant été perdus ou détruits et aucune trace de paiement n'existant à cette heure.

CHAS. CAVANAC,
Collecteur des Taxes d'Etat.

16août—10

Académie de St-Joseph.

LE 1er septembre prochain aura lieu la réouverture des classes dans cette institution, située au coin des rues St-Philippe et Galvez. Nous informons les parents à ne pas retarder par une prolongation de vacances les progrès de leurs chères enfants.

15 août—16.23

COLLEGE ST-ISIDORE,
Coin des rues Peters et Bayous,

3me District—Nouvelle-Orléans.

L'ANNÉE scolaire de cette institution commencera le 1er septembre prochain. Conditions modérées. Pension et Enseignement, $16 par mois, payable d'avance. Pour le Catalogue s'adresser au

REV. J. SCHERER, C. S. C., Président.

15 août—2m—Dim, Mar, Jeu

Bureau du Contrôleur.

Ville de la Nlle-Orleans, ce 14 août 1885.

Les personnes ci-après nommées sont respectueusement informées qu'il y a à leur crédit dans le Trésor de la Ville de la Nouvelle-Orléans, provenant de jugements pour taxes de l'année 1882, les sommes en regard de leurs noms ; et elles sont requises de se présenter à ce bureau et de réclamer les mandats sur le Trésorier pour les sommes qu'elles toucheront en livrant les divers jugements en leur possession.

William T. Davis	$17,749 30
Alfred Marchand	3,934 85
George W. Green	50 66
G. P. Redevalld	202 69
A. Burke	81 20

Ces dites sommes sont à leur crédit depuis le 15 juillet 1885, à partir de quelle date, aucun intérêt ne leur sera alloué par la Ville de la Nouvelle-Orléans.

J. N. HARDY,
Contrôleur.

15 août—15,30—sept 15

Avis. — Bureaux de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 31 juillet 1885.—Les bureaux de cette Compagnie seront transportés au No 3 de la rue Carondelet (Ancien Local) Lundi 3 aout 1885.

J. W. HINCKS,
Secrétaire.

1er août—15f.

Changement de local.

A PARTIR du 15 septembre, la fabrique de Bottes et chaussures de L. BONQUIÉ 38 rue St-Charles, sera transférée au No 119 rue de la Commune, à côté du magasin de bottes et chaussures, en gros, de John Henry.

5 août—1m PP

Avis aux Contribuables.

Hôtel de Ville, Nlle-Orléans, 8 Août 1885.

Le Comité du Conseil Municipal chargé de la révision des Assessements s'étant organisé pour la révision des tableaux d'assessement de l'année 1885, tous ceux qui demandent des réductions d'assessements sont par le présent avis informés qu'ils auront à s'adresser au Conseil sur les blancs préparés à cet effet, qui leur seront fournis sur leur demande à la salle du Comité, No 9, Hôtel de Ville.

Par ordre du Comité,

J. M. GLEASON, Secrétaire.

11 août—10f

On demande,

Immédiatement, une blanchisseuse, sachant surtout bien tuyauter, et une gardienne d'enfant. S'adresser rue Royale, 278.

9 août—

Six torpilleurs de 1re classe, Nos. 75, 76, 77, 78, 79, 80, seront fournis à Brest, France, par la Société anonyme des forges et chantiers de la Loire ; six autres, portant les Nos. 93, 94, 95, 96, 97, 98, seront livrés au port de Toulon par MM. Schneider et Cie., du Creuzot ; enfin, les Forges et Chantiers de la Méditerranée livreront au même port les torpilleurs de 1re classe Nos. 99, 100, 101, 102, 103, 104.

Le commandant Landremol, vieux troupier d'Afrique, a la mauvaise habitude de se griser tous les soirs. Avant-hier, il rencontre son ordonnance, un brave garçon, qui, par hasard, était un peu éméché.

—N.... de N.... ! hurle Landremol.... te voilà pochard.... tu vas me faire quinze jours de salle de police !

—Mais, mon commandant.... vous-même....

—Moi-même ! parbleu !.... Mais, imbécile, c'est parce je suis gris tous les jours, que j'ai absolument besoin d'une ordonnance qui ne se soûle jamais !

Dans la Pologne russe.

Un monsieur entre dans la boutique d'un marchand de fourrures. Après avoir examiné tout le stock des marchandises, il s'arrête devant une superbe fourrure, la contemple, demande le prix, qu'il ne discute pas ; seulement, approchant tout d'un coup son nez, il s'écrie :

—Mais elle sent très mauvais, votre fourrure !

—Ce n'est pas la fourrure, c'est moi ! répond le marchand, flairant une bonne affaire qui pourrait lui échapper.

En wagon :

—Moi, dit un voyageur, j'avais acheté au Brésil une hacienda dont les alentours étaient infestés de singes ; je les ai détruits jusqu'au dernier.

—Ah ! Et comment ? C'est une chasse difficile.....

—Pas du tout, c'est très simple. J'avais deux pistolets : l'un chargé à poudre, l'autre à balle. Dès que je voyais un singe, je jetais à terre une des deux armes ; l'animal sautait dessus, je levais alors le canon de mon pistolet chargé à poudre à la hauteur de tête et je tirais.

—Alors ?

—Alors, par esprit d'imitation, le singe faisait la même chose avec l'autre pistolet et se faisait sauter le caisson !

Pendant la saison d'été, et surtout dans la période d'été caniculaire (car Sirius fait son lever héliaque plus tard, de nos jours), il faut donner au chien une autre nourriture que celle de l'hiver. Peu de viande et que cette viande ne soit jamais corrompue. On doit aussi, à la ville, lui procurer du chien-dent vert, qu'il ne peut trouver lui-même.

A la suite d'un rapport du ministre des travaux publics au président de la République, il est décrété que le neuvième bassin à dot du port du Havre prendra le nom de "bassin Bellot."

Un Député, bien connu pour la facilité avec laquelle il adresse ses félicitations et ses compliments à tort et à travers racontait à Y.... sa dernière partie de campagne.

—Et alors ! .... fait Y....

—Alors, dit le député, j'ai loué des ânes.

—Ce n'est pas la première fois, riposte Y....

Au restaurant, entre garçon et client :

Le client.—Enfin, garçon cette sole n'est pas fraîche.... Sentez plutôt.

Le garçon.—Ah ! bien merci !.... S'il fallait que je m'amuse à renifler tout ce qui sent mauvais ici !....

Dans le midi :

—Qu'est-ce que j'apprends ? Cazabon t'a administré une gifle ?

—Oui, mais tu comprends que je ne suis pas resté coi.

—Je vois parfaitement que tu les as rendues.

—Non, mais je lui ai dit de mon air le plus méprisant : Votre vous laisserez plus tôt que moi à ce jeu-là, mon petit.'

Aux bains.

Un monsieur se présente au guichet.

—Combien ?

—Trente francs....

—Trente francs ?

—Monsieur m'a demandé un bain salé !

—Qu'est-ce que j'apprends ? Cazabon t'a administré une gifle ?

—Oui, mais tu comprends que je ne suis pas resté coi.

—Je vois parfaitement que tu les as rendues.

—Non, mais je lui ai dit de mon air le plus méprisant : Votre vous laisserez plus tôt que moi à ce jeu-là, mon petit.'

Au restaurant, entre garçon et client :

Le client.—Enfin, garçon cette sole n'est pas fraîche.... Sentez plutôt.

Le garçon.—Ah ! bien merci !.... S'il fallait que je m'amuse à renifler tout ce qui sent mauvais ici !....

Dans le midi :

—Qu'est-ce que j'apprends ? Cazabon t'a administré une gifle ?

—Oui, mais tu comprends que je ne suis pas resté coi.

—Je vois par